

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 3 SEPTEMBRE 1864.

No. 36.

Vingt-troisième conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Laval.

Séance du 26 août.

Cette conférence, à laquelle assistaient le Rév. M. J. Langevin, principal de l'école normale, et MM. Juneau, Tanguay et Bardy, inspecteurs d'école ; trente-huit instituteurs et dix élèves maîtres de l'école normale, a eu lieu dans cette institution, vendredi et samedi derniers, (26 et 27 août).

Les membres du comité de régie s'assemblèrent à 7 $\frac{1}{2}$ h. P. M., au bureau de M. le Principal.

Ils résolurent qu'à l'avenir les instituteurs qui désireront que leurs élèves concourent aux trois prix d'écriture fondés par l'Association, devront 1° envoyer, un mois avant chaque conférence, le nombre (trois au plus) de leurs élèves qui sont prêts à prendre part au dit concours ; 2° faire écrire le concours sur le papier timbré qui leur sera expédié, par M. le secrétaire, en même temps que la circulaire contenant la matière même du concours ; 3° faire mettre les noms des *concurrents* au bas (à droite) du papier, plier cette partie de la feuille et la cacheter. Il fut en outre résolu qu'à chaque conférence il sera choisi, pour juger des meilleurs échantillons d'écriture, trois instituteurs dont les élèves seront étrangers au dit concours.

A 8 $\frac{1}{2}$ h., la séance commença ; et, M. le Secrétaire ayant donné lecture d'une lettre de M. le président C. Dufresne, dans laquelle celui-ci motivait son absence, M. le vice-président Norbert Thibault occupa le fauteuil.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée et des résolutions passées au comité de régie, les *essais* suivants furent lus :

La *Botanique*, par M. C. J. L. Lafrance ;
Nécessité de demander des réformes dans la loi d'éducation, par M. Jos. Létourneau.

Le discours de M. Létourneau, que nos lecteurs trouveront à la suite de ce compte-rendu, souleva une discussion très-animée, à la quelle prirent part M. le Principal, M. Lafrance, M. M. les inspecteurs d'école Tanguay et Juneau, et M. Létourneau lui-même.

A 10 $\frac{1}{2}$ h., l'assemblée s'ajourna jusqu'au lendemain matin.

Séance du 27 août.

Le comité de régie s'assembla à 8 $\frac{1}{2}$ h. A. M., au lieu ordinaire, et il adopta à l'unanimité l'exposé des finances de l'association, soumis à son examen par M. le trésorier A. Girardin. Cet exposé fait voir que l'association a dans sa caisse la somme de \$74.

Sur motion de M. Létourneau, secondée par M. Lafrance, il fut ensuite résolu :

1° Qu'un comité de trois membres soit nommé dans le but d'examiner les principaux amendements qui, dans l'intérêt de la classe enseignante, devraient être faits à la loi d'éducation, en ce qui concerne spécialement les instituteurs ;

2° Que le comité fasse rapport sur ce sujet par un projet de requête, qui sera soumis à l'association (en janvier prochain) comme sujet de discussion ;

3° Que la dite requête soit adressée à la Législature à la prochaine session ;

4° Que le dit comité se compose du Rév. M. J. Langevin, principal, de MM. Norbert Thibault, président, N. Lacasse et Jos. Létourneau, ex-présidents.

Vers 9 $\frac{1}{2}$ h. commença la séance générale. L'exposé des finances de l'Association, ainsi que les résolutions passées au Comité de Régie furent adoptées à l'unanimité.

Eurent ensuite lieu les élections pour l'année courante ; en voici le résultat :

Président : M. Norbert Thibault.

Vice-Président : M. J. B. Cloutier.

Secrétaire : M. Ed. Carrier.

Trésorier : M. Et. Gauvin.

Membres du Comité de Régie : MM. C. J. L. Lafrance, N. Lacasse, Jos. Létourneau, C. Dufresne, C. Dion, L. Lefebvre, C. Gagné, F. X. Gilbert et M. Ryan.

Après l'élection des Officiers de l'Association, M. le Président remercia l'assemblée en ces termes.

« Messieurs,

« Vous venez de m'élire président de cette Association ; je vous suis très-reconnaissant de cette haute marque de distinction, et vous prie d'accepter en retour mes plus sincères remerciements.